



## 4<sup>e</sup> Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

**#ParlAmericasOPN**

La 4<sup>e</sup> Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas, accueillie par l'Assemblée nationale de l'Équateur, a réuni des parlementaires avec des spécialistes en la matière pour partager des expériences, des connaissances et des stratégies afin de renforcer le travail de contrôle des parlements à travers des initiatives et des plans d'action pour un parlement ouvert élaborés en collaboration avec la société civile. Le thème de cette rencontre, *Au-delà des murs du parlement : Renforcer le contrôle parlementaire*, s'est intéressé au rôle important du parlement dans la promotion de normes élevées de transparence et de responsabilité dans toutes les branches du gouvernement, condition nécessaire pour progresser dans les mesures de lutte contre la corruption prévues dans [l'engagement de Lima](#), et pour encourager une mise en œuvre plus efficace de l'Agenda 2030 et ses [Objectifs de développement durable](#).

### THÈME

Au-delà des murs du parlement : Renforcer le contrôle parlementaire

### LIEU

Quito, Équateur

### DATES

12-14 mars 2019

### PARTICIPANTS

Plus de 100 parlementaires, membres de personnel parlementaire, et représentantes et représentants de la société civile provenant de 27 pays



Cette activité s'aligne avec l'ODD 16



Member of the National Assembly  
Elizabeth Cabezas



Senatrice  
Blanca Ovelar



Député  
Robert Nault

La rencontre a été inaugurée par l'hon. Elizabeth Cabezas (Équateur), présidente de l'Assemblée nationale et vice-présidente de ParlAmericas; l'hon. Robert Nault (Canada), député et président de ParlAmericas; et la sénatrice Blanca Ovelar (Paraguay), présidente du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas.

## Session de travail 1 : Vers une transformation systémique pour combattre la corruption

Suite à l'engagement de Lima adopté lors du 8e Sommet des Amériques sur la gouvernance démocratique contre la corruption, la Banque interaméricaine de développement (BID) a commandé un rapport à un groupe consultatif d'experts en lutte contre la corruption, transparence et intégrité en Amérique latine et dans les Caraïbes, afin d'identifier des approches innovantes et efficaces pour combattre la corruption dans la région. Cette session s'est basée sur ce rapport pour analyser les caractéristiques principales de la corruption dans la région et proposer un agenda ambitieux pour une transformation davantage systémique, axée sur l'application de l'État de droit et le contrôle de la corruption. Elle a été modérée par la membre du Congrès **Cecilia Chacón** (Pérou), membre du Conseil de ParlAmericas, et a compté deux présentations principales. **Juan Ricardo Ortega** ([présentation en espagnol](#)), conseiller principal à la Banque interaméricaine de développement, a présenté les points principaux soulignés par le rapport de la BID, examinant l'ampleur des efforts nécessaires aux niveaux national, régional et international pour lutter contre la corruption de façon systématique dans l'hémisphère. **Shaazka Beyerle** ([présentation](#)), conseillère principale en recherche du Programme sur l'action non violente à l'Institut des États-Unis pour la paix, a parlé des liens entre la corruption, l'insécurité et les conflits violents, ainsi que des possibilités de collaborer davantage avec la société civile pour combattre ce phénomène.

L'inauguration a été suivie d'une série de sessions de travail pendant lesquelles les participants ont échangé leurs expériences et bonnes pratiques. Les discussions ont exploré les caractéristiques principales de la corruption dans la région et ont proposé un agenda ambitieux pour une transformation plus systémique, ainsi que des stratégies et mécanismes visant à renforcer le contrôle parlementaire des cadres et pratiques législatifs pour ouvrir les gouvernements, prévenir la corruption, poursuivre les coupables et récupérer les capitaux volés.

Le travail en table ronde s'est concentré sur l'élaboration d'actions concrètes pouvant être entreprises par les parlements afin de favoriser un État plus ouvert. Les participants ont exploré des possibilités d'application d'approches de parlement ouvert au travail législatif concernant les questions de politiques publiques importantes comme l'égalité des genres, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et l'inclusion des peuples autochtones. Ils ont également parlé de leurs expériences et de leurs idées de collaboration avec la société civile pour renforcer le contrôle parlementaire des questions de développement durable.

### Rapport du groupe consultatif d'experts en lutte contre la corruption, transparence et intégrité en Amérique latine et dans les Caraïbes



Le rapport de 2018 de la Banque interaméricaine de développement (BID) rassemble des décennies d'expérience d'universitaires et de spécialistes en gouvernance et en lutte anti-corruption pour identifier une stratégie à plusieurs niveaux pour combattre la corruption en Amérique et aux Caraïbes. Ce rapport propose des approches innovantes pour une transformation systémique visant à renforcer l'État de droit, à garantir une économie compétitive avec des incitations à l'éthique dans les affaires, à établir des processus ouverts pour l'approvisionnement et la passation de marchés, à réglementer le financement politique, à mettre fin à la possession secrète d'entreprises et de sources de financement, à adopter des innovations dans le secteur public, et à ouvrir les gouvernements aux contributions et expériences des citoyens grâce à un axe participatif dans la lutte anti-corruption. Consulter [ici le rapport dans son intégralité \(en anglais\)](#).

Nous avons pris la décision, à travers une réforme du règlement de l'Assemblée nationale, de créer le Centre d'analyse des recherches législatives, qui nous permettra d'analyser la législation beaucoup plus rapidement, ex-ante comme ex-post, et surtout de renforcer les mécanismes de transparence pour informer les citoyens, ainsi que les liens que nous sommes en train de tisser avec différentes organisations de la société civile.



**Elizabeth Cabezas** (Équateur), présidente de l'Assemblée nationale et vice-présente de ParlAmericas

La démocratie est vitale pour progresser, mais elle est également fragile. En tant que fonctionnaires élus, nous avons l'obligation de mener l'exemple et sommes dans une position unique pour créer des espaces de collaboration avec les citoyens pour renforcer notre contrôle de l'application des lois et des politiques publiques qui affectent leurs vies. Il est essentiel que le public sente qu'il est correctement représenté et inclus.



**Robert Nault** (Canada) député et président de ParlAmericas

Plusieurs initiatives régionales aux grandes aspirations altruistes rassemblant les nations et leurs représentants succombent souvent face à une montagne de bureaucratie qui n'est dans l'intérêt de personne. Où des papiers sont remplis et des plans sont préparés, mais où rien n'évolue. Nous devons améliorer la qualité des gouvernements et de la réponse politique aux besoins du peuple. C'est le fondement de ce qui nous motive et c'est ce vers quoi tendent les efforts de ParlAmericas.



Sénatrice **Blanca Ovelar** (Paraguay), présidente du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

Lorsque nous parlons de participation proactive des citoyennes et des citoyens, cela signifie que des personnes ordinaires exercent un pouvoir et agissent en tant que protagonistes pour enrayer la corruption, renforcer la transparence, gagner en responsabilité, améliorer la gouvernance et tous ces défis interconnectés dans notre société.



**Shaazka Beyerle**, conseillère principale en recherche, Programme sur l'action non violente, Institut des États-Unis pour la paix

Nous devons réduire les écarts (de pauvreté et inégalité) qui existent dans nos pays et qui sont le terreau fertile pour la corruption [...] Saisissons cette opportunité offerte par ParlAmericas et le mouvement pour un parlement ouvert et profitons-en pour partager nos expériences.



Membre du Congrès **Cecilia Chacón** (Pérou), membre du Conseil de ParlAmericas

L'approvisionnement public doit être renforcé. Nous devons créer un lien avec les citoyennes et citoyens, et fournir des informations utiles. Leur donner un contrat n'aide en rien. C'est en prenant le temps de leur dire ce qu'ils vont recevoir, ce qu'ils devraient voir, quelle qualité de matériaux devrait être utilisée, combien de temps le travail durera, quels biens et services seront fournis, que vous remplirez leurs besoins (pour comprendre et participer activement). Lorsque l'on donne ces informations, on peut avoir une transparence dans l'approvisionnement public.



**Juan Ricardo Ortega**, conseiller principal, Banque interaméricaine de développement

## Session de travail 2 : Renforcer le contrôle parlementaire pour promouvoir l'ouverture et combattre la corruption

Un parlement ouvert est transparent, responsable, crée des opportunités de participation citoyenne et respecte les normes éthiques les plus élevées. Il promeut également l'application de ces principes au sein de la branche exécutive du gouvernement, à travers sa fonction de contrôle. Cette session a exploré des stratégies et des mécanismes pour renforcer le contrôle parlementaire des pratiques et des cadres législatifs pour ouvrir les gouvernements, prévenir la corruption, poursuivre les coupables et récupérer les capitaux volés. Elle a été modérée par **María Inés Solís Quirós** (Costa Rica), vice-présidente de l'Assemblée législative et membre du Conseil de ParlAmericas, et a inclus des présentations de quatre experts en lutte contre la corruption.

**Anande Trotman-Joseph** ([présentation](#)), présidente de la Commission sur l'intégrité et la lutte contre la corruption de Grenade, a parlé des aspects clés d'un régime d'intégrité publique.

**Esteban Fullin** ([présentation](#)), conseiller en lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Fonds monétaire international, a parlé des composantes d'un régime efficace de lutte contre le blanchiment de capitaux, y compris la propriété bénéficiaire. **Juan Ricardo Ortega** ([présentation en espagnol](#)), conseiller principal à la Banque interaméricaine de développement, s'est concentré sur les outils législatifs pour récupérer des capitaux volés et sur les instruments pour soutenir la collaboration internationale dans ce domaine. **Jaime B. Guerrero** ([présentation](#)), associé chez Foley & Lardner LLP, a abordé les éléments centraux des régimes de conformité anti-corruption dans le secteur privé et les bonnes pratiques dans la législation nationale et extraterritoriale en matière de lutte anti-corruption.

Suite à ces présentations, **Randy Boissonnault** (Canada), député et vice-président du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas, a facilité des discussions de groupe durant lesquelles les participants ont identifié des actions à entreprendre dans leurs pays respectifs pour traiter un cas fictif de lutte anti-corruption. Lors de cet exercice, ils ont réfléchi aux difficultés, aux solutions législatives et aux stratégies pour mobiliser la société civile afin d'améliorer le contrôle de la législation et des politiques publiques concernant leur cas.



Il est très important d'avoir une stratégie lors de la mise en œuvre d'un système de lutte contre la corruption. La mise en œuvre est nationale, mais les acteurs doivent être régionaux et internationaux. Il est très important de saisir des opportunités comme celle-ci pour nous soutenir mutuellement, partager nos connaissances et nous rappeler que la volonté et le leadership politiques sont nécessaires pour mettre pleinement en œuvre des cadres politiques, des agendas législatifs, des stratégies nationales, des budgets permettant véritablement l'intégrité et à nos réseaux de lutte anti-corruption de travailler de manière indépendante, le développement de formations, l'éducation publique et autres domaines importants.



**Anande Trotman-Joseph**, présidente, Commission sur l'intégrité et la lutte contre la corruption de Grenade

Le dernier grand changement qui s'est produit dans les normes internationales va de pair avec la transparence des personnes juridiques. [...] La figure du propriétaire bénéficiaire a été créée, et les États sont appelés à disposer d'un registre ou d'informations sur le propriétaire bénéficiaire des entreprises [...], la ou les personnes physiques qui possèdent ou contrôlent un client ou au nom de qui une transaction est effectuée. Il est important que les autorités compétentes puissent accéder sans entrave aux informations sur la propriété bénéficiaire.



**Esteban Fullin**, conseiller régional en lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Fonds monétaire international

Les entités du secteur privé entreprennent des efforts innovants visant à lutter contre la corruption, par exemple en utilisant la technologie, comme l'intelligence artificielle, pour examiner, analyser et identifier de potentielles activités de corruption, ainsi que pour uniformiser les efforts de diligence raisonnable liés aux tiers intermédiaires (consultants, agents, distributeurs, etc.).



**Jaime B. Guerrero**, associé chez Foley & Lardner LLP



# Résumé du travail en tables rondes: Difficultés et solutions pour assurer le contrôle parlementaire effectif des mesures d'ouverture et de lutte anti-corruption des institutions gouvernementales

Difficultés	Solutions
<p><i>L'accès en temps opportun à l'information est limité :</i></p> <p>Les rapports demandés par le parlement ne sont pas remis ou les informations sont transmises tard, ce qui affaiblit la recherche et les données nécessaires pour prendre des décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Établir des sanctions plus drastiques contre les institutions publiques ne répondant pas rapidement aux demandes de rapports.</li><li>➤ Adopter des dispositions afin de limiter les privilèges ministériels pour des raisons de transparence.</li><li>➤ Créer ou institutionnaliser des protocoles ou des mécanismes de collaboration avec d'autres instances et branches de l'État, garantissant l'accès en temps opportun à l'information.</li></ul>
<p><i>Capacité réduite à mener des enquêtes :</i></p> <p>Capacité limitée à convoquer des témoins et poser des questions, et à mener des enquêtes.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Renforcer les comités de recherche et de contrôle au sein des parlements.</li><li>➤ Permettre aux comités d'inviter n'importe quel témoin.</li><li>➤ Créer des incitations à remettre des rapports pour que les informations sur les fautes professionnelles ou les agissements illégaux des entreprises soient partagées.</li><li>➤ Examiner la législation sur la lutte anti-corruption couvrant les entités du secteur privé et réfléchir, par exemple, à la responsabilité pénale des personnes juridiques, aux normes de transparence pour les entreprises, à la création d'un organisme d'application spécialisé contrôlant les systèmes de conformité et d'intégrité, entre autres.</li><li>➤ Tenir des réunions de comité spéciales, réservées et confidentielles, pour écouter les déclarations et les informations de l'exécutif.</li><li>➤ Allouer les ressources adéquates aux comités œuvrant pour l'intégrité publique pour permettre des enquêtes adaptées et indépendantes du parlement et du gouvernement.</li></ul>

Difficultés	Solutions
<p><i>Peu de ressources pour l'exercice du contrôle parlementaire :</i></p> <p>Manque de personnel parlementaire dédié à l'examen post-législatif pour garantir que les lois contiennent des dispositions d'application adéquate permettant leur mise en œuvre effective.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer un ou plusieurs comités parlementaires chargés d'examiner les lois existantes afin d'assurer qu'elles contribuent effectivement à la lutte contre la corruption.</li> <li>➤ Créer une base de données montrant le coût historique des travaux publics afin de permettre des comparaisons et d'aider à contrôler les passations de marchés publics, et d'identifier et de justifier tout écart important.</li> <li>➤ Renforcer les mécanismes visant à faciliter l'examen post-législatif, par exemple grâce à la création d'une commission forte pour l'intégrité et la lutte anti-corruption, à des lois sur l'accès à l'information, et aux protections des lanceurs d'alerte, entre autres.</li> <li>➤ Créer des mécanismes de responsabilité permanents et transparents, comme exiger des déclarations des actifs, permettant ainsi le contrôle citoyen et parlementaire.</li> <li>➤ Élargir la portée de ces déclarations pour inclure les membres de la famille des hauts fonctionnaires.</li> </ul>
<p><i>Absence de mécanismes de collaboration :</i></p> <p>Manque de collaboration aux niveaux international et national, et peu de canaux de coopération entre le parlement et les entités judiciaires ou d'application, car les accords et la collaboration se font habituellement avec la branche exécutive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Considérer la corruption transnationale comme faisant partie de la stratégie nationale de gestion des risques et créer des relations et des traités bilatéraux entre pays pour promouvoir la collaboration dans la lutte contre la corruption.</li> <li>➤ Établir des systèmes permanents de communication transfrontalière pour échanger des informations fiscales entre différentes instances, y compris à travers des canaux interparlementaires.</li> <li>➤ Adopter des accords de coopération entre parlements pour faciliter la diplomatie parlementaire et l'accès aux informations relatives aux cas de corruption.</li> <li>➤ Promouvoir une meilleure collaboration avec les entités judiciaires et fiscales (institution supérieure de contrôle, ministre de la justice, unités d'enquête financière) dans le travail des comités parlementaires.</li> </ul>

## Résumé du travail en tables rondes: Opportunités de collaboration avec la société civile pour contribuer à un contrôle parlementaire plus efficace des mesures d'ouverture et de lutte anti-corruption des institutions gouvernementales

- Tenir compte des conclusions et des informations découlant de campagnes ou d'initiatives menées par les citoyens dans les pratiques de contrôle parlementaire.
- Autonomiser la société civile en lui fournissant des informations et des espaces de formation destinés à comprendre les cas de corruption, ainsi qu'à promouvoir leur capacité d'organisation.
- Élaborer des lois de manière collaborative, en travaillant avec la société civile sur ces sujets et en créant des espaces de co-creation.
- Faciliter l'accompagnement par la société civile dans les enquêtes et les dénonciations ultérieures faites par le parlement, pour renforcer la crédibilité et la visibilité auprès du grand public.
- Encourager la participation et la collaboration au sein des groupes d'intérêts, des organisations à but non lucratif et de tous les partis politiques, pour développer des solutions communes.
- Encourager les reportages et la recherche dans les médias pour aborder les cas de corruption.
- Établir des formations permettant aux jeunes étudiants à l'université de mieux comprendre cette problématique.
- Établir ou renforcer des mécanismes de participation citoyenne à travers la législation.
- Promouvoir une recherche académique permettant de mieux analyser et accéder aux informations relatives à la corruption.
- Garantir le droit d'accès à l'information pour les médias.
- Promouvoir la participation des membres de la société civile dans les processus de contrôle et d'audit, et renforcer leurs connaissances concernant les instruments juridiques disponibles et les procédures pour en faire la demande, afin qu'ils puissent exercer leur droit de tenir les institutions publiques pour responsables.
- Promouvoir la création de commissions mixtes incluant la participation de la société civile et d'autres institutions si nécessaire.
- Créer un ensemble d'outils pour la visualisation des données relatives à la passation de marchés publics afin de promouvoir le contrôle de la société civile.

## Session de travail 3 : Appliquer des pratiques d'ouverture pour faire avancer le développement durable



Le rôle de contrôle du parlement va au-delà des cadres de bonne gouvernance, jusqu'aux questions quotidiennes, comme celles traitées par les Objectifs de développement durable, qui ont un véritable impact sur la vie des citoyennes et des citoyens. Promouvoir l'application de principes d'ouverture dans les politiques et programmes gouvernementaux liés à ces questions, et dans le contrôle parlementaire dans ces domaines, peut renforcer ce processus et entraîner une meilleure politique publique. Cette session s'est concentrée sur l'élaboration d'actions concrètes pouvant être entreprises par les parlements pour favoriser un État plus ouvert, à travers des études de cas axées sur l'égalité des genres, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et l'inclusion des peuples autochtones. **Arthur Holder** (Barbade), président de l'Assemblée de la Barbade et membre du Conseil de ParlAmericas, a modéré cette session, durant laquelle trois représentants de la société civile travaillant sur ces questions ont réalisé des présentations.

**Juana Herrera** ([présentation](#)), présidente du Forum des femmes dans les partis politiques du Panama (FONAMUPP), a parlé d'initiatives visant à surmonter les obstacles à la participation des femmes dans la vie politique et a présenté des propositions de collaboration avec la société civile pour traiter ce problème. **Leví Sucre** ([présentation](#)), coordinateur de la Section Atlantique du Réseau indigène Bribri-Cabecar, a présenté les progrès résultant d'une collaboration avec la branche exécutive du gouvernement pour inclure les peuples autochtones dans les décisions publiques les concernant.

**Zakiya Uzoma-Wadada** ([présentation](#)), présidente de l'Institut des ressources naturelles des Caraïbes (CANARI), a donné des conseils pour renforcer la collaboration entre le parlement et la société civile afin de promouvoir la progression des Objectifs de développement durable, à partir du programme sur la société civile et la gouvernance du CANARI.

Suite à ce panel, **Cristina Cornejo** (le Salvador), membre de l'Assemblée législative et du Conseil de ParlAmericas, a dirigé des discussions de groupe lors desquelles les parlementaires ont partagé leurs expériences et leurs idées de collaboration avec la société civile afin de renforcer le contrôle parlementaire concernant les questions de développement durable, et plus particulièrement l'égalité des genres, l'inclusion des peuples autochtones, et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le fait que le gouvernement fournisse des données ouvertes, nous donnant ainsi accès à ces informations, nous a permis de disposer de plus de temps pour élaborer nos propositions concernant les initiatives gouvernementales. Un aspect important du fait d'avoir accès à ces données ouvertes est que cela nous a permis d'informer nos communautés sans déformation [...]. Il est facile de bâtir un agenda avec le gouvernement et de le contrôler lorsque vous avez les bonnes informations et lorsque vous les avez à temps.



**Leví Sucre**, coordinateur, Section Atlantique du Réseau indigène Bribri-Cabecar



Les parlements peuvent impliquer la société civile dans le processus officiel de suivi de la mise en œuvre nationale (de lois et de politiques publiques pour gérer les ressources naturelles), tout en reconnaissant l'importance du suivi et de l'évaluation indépendants par la société civile, par exemple à travers des contre-rapports.



**Zakiya Uzoma-Wadada**, présidente, Institut des ressources naturelles des Caraïbes

Il existe une opportunité de collaboration entre les parlementaires et les organisations de la société civile pour rompre les barrières qui empêchent la participation égale des femmes aux postes soumis à élection et pour garantir ainsi l'implication active des femmes en politique.



**Juana Herrera**, présidente, Forum des femmes dans les partis politiques du Panama (FONAMUPP)

# Résumé du travail en tables rondes: Opportunités générales de collaboration avec la société civile pour renforcer le contrôle parlementaire des questions de développement durable

- ➔ Créer des espaces pour la participation du public et des organisations non gouvernementales dans les discussions sur le budget, comme des consultations prébudgétaires et des audiences publiques, leur permettant ainsi de comprendre le budget et de participer aux discussions parlementaires sur le contrôle budgétaire.
- ➔ Créer des espaces pour la participation du public et des organisations non gouvernementales dans le contrôle de la législation, comme des audiences publiques, pour garantir qu'elle tienne compte des réalités culturelles et que ces dernières soient incluses de manière sensible dans la mise en œuvre.
- ➔ Créer des forums d'analyse pour les citoyens, permettant une participation ouverte sans restriction, pour examiner la législation, les projets de loi en cours, les agissements de la branche exécutive et les affectations budgétaires, ainsi que pour proposer des amendements législatifs et/ou des actions politiques au parlement, basés sur un accord obtenu par les personnes participant à cet espace.
- ➔ Développer des mécanismes de collaboration pour réaliser des formations et des campagnes de sensibilisation au processus et à l'agenda législatifs, pour éduquer la société civile et promouvoir une participation future effective.
- ➔ Promouvoir et diffuser largement les informations sur les espaces collaboratifs susmentionnés.



## Protocole parlementaire pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique



Cette nouvelle publication élaborée par ParlAmericas et UNISDR a été lancée lors de la rencontre. Elle vise à guider et à appuyer le travail législatif des parlements nationaux d'Amérique et des Caraïbes dans leur mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe afin d'aider à renforcer la capacité d'adaptation et la résilience des pays. Ce protocole est conforme aux quatre priorités identifiées dans le Cadre de Sendai (compréhension, gouvernance, investissements financiers, et renforcement de la préparation) et présente des actions recommandées aux parlements pour élaborer ou adapter leur législation sur la réduction des risques. Par ailleurs, ce protocole vise à garantir que les actions législatives soient inclusives et fondées sur des principes de droits de la personne, et qu'une dimension de genre intersectionnelle soit appliquée, avec la participation active des femmes, des peuples autochtones et des groupes traditionnellement marginalisés dans les processus décisionnels.



# Résumé du travail en tables rondes: Actions visant à renforcer la collaboration avec la société civile pour améliorer le contrôle parlementaire de la législation et des politiques publiques liées à la promotion de l'égalité des genres, l'inclusion des peuples autochtones dans la prise de décision publique, et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et aux risques de catastrophe



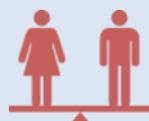
Collaborer avec des organisations non gouvernementales et des écoles dans le cadre de campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des genres, et lutter contre la discrimination et la violence contre les femmes.



Décentraliser les responsabilités pour promouvoir la collaboration avec les municipalités et les organisations locales en matière de plans de récupération après des catastrophes et de résilience, en fonction des besoins spécifiques. De plus, promouvoir des plans de reconstruction adaptés pour chaque localité, identifiant par exemple des problèmes sur les littoraux, et garantissant des budgets pour ces actions.



Ouvrir un espace permanent pour la participation de représentants autochtones, tenant compte du besoin de médiation culturelle pour avoir un dialogue efficace, pour aborder des questions qui les concernent ou sont des priorités, comme les Objectifs de développement durable, la Convention 169 de l'OIT, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et les procédures de consultations préalables, entre autres.



Créer des mécanismes d'alerte précoce grâce auxquels les citoyens peuvent signaler des cas d'agression envers les femmes. Les données produites à travers ces instruments peuvent être analysées conjointement par les branches exécutive et législative, ainsi que par la société civile, pour définir les actions législatives et politiques à mettre en place pour prévenir ce problème.



Renforcer le dialogue entre les institutions disposant d'informations utiles concernant la déforestation ou la croissance de la frontière agricole afin que le parlement puisse agir en tant que médiateur lors de dialogues entre des communautés ou secteurs de la population et les institutions publiques qui doivent fournir des chiffres et des éléments techniques pour réaliser les politiques publiques et le budget national.



Adopter des actions en faveur des peuples autochtones et respectant leurs droits dans les plans nationaux de développement, et affecter un budget spécifique pour les organisations qui représentent des groupes autochtones.

# Présentation des engagements pour un parlement ouvert et des résultats

Les délégations parlementaires ont eu l'opportunité de présenter les résultats d'engagements nationaux pris antérieurement à appliquer des mesures de parlement ouvert au sein de leur parlement, et de partager de nouveaux engagements à mettre en place lors de la prochaine année, afin qu'ils figurent dans l'outil sur les engagements parlementaires de ParlAmericas. Ces sessions ont été modérées par **Maritza Espinales** (Nicaragua), membre de l'Assemblée législative et du Conseil de ParlAmericas, et par **Andy Daniel** (Sainte-Lucie), président de l'Assemblée et membre du Conseil de ParlAmericas.



Engagements pour un parlement ouvert

### Outil d'engagements pour un parlement ouvert

#### Aperçu

Les parlements à travers les Amériques et les Caraïbes s'efforcent d'ouvrir leurs institutions à travers la mise en œuvre d'engagements adoptés à l'intérieur d'un Plan d'action pour un parlement ouvert, un Plan d'action pour un gouvernement ouvert, ou une soumission à ParlAmericas.

Cet outil permet aux utilisateurs de visualiser, comparer, télécharger et suivre le progrès des parlements envers l'atteinte de leurs engagements pour un parlement ouvert, à l'aide d'un modèle de feu de circulation.

Information non disponible    Non débuté    Débuté mais non atteint    En cours ou parlementaire atteint    Atteint

#### Méthodologie

Cet outil contient des engagements adoptés par les parlements membres à travers une des méthodes suivantes :

- Engagements dans un Plan d'action pour un parlement ouvert adopté par la législature, soit en tant que plan indépendant ou en tant qu'annexe au Plan d'action de l'Alliance pour un gouvernement ouvert de leur pays
- Engagements législatifs adoptés par la législature et inclus dans le Plan d'action de l'Alliance pour un gouvernement ouvert de leur pays
- Engagements présentés par une délégation parlementaire lors d'une rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

Le progrès vers l'atteinte de chaque engagement est mesuré par le parlement respectif et rapporté par ParlAmericas. Le suivi des engagements a été pris en compte pour la documentation officielle du parlement respectif et travail lorsque nécessaire.

#### Engagements par pilier

Avoir tous les engagements parlementaires par thématique selon le pilier de la feuille de route vers la transparence parlementaire de ParlAmericas.

Participation citoyenne    Planification stratégique    Responsabilité    Transparence et accès à l'information publique    Éthique et probité

#### Engagements par parlement

Voir tous les engagements parlementaires par pays

	Plan d'action pour un parlement ouvert 2017-2018 Plan d'action pour un parlement ouvert 2014-2016	Engagements
	3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas 2018-2019 Plan d'action pour un Congrès ouvert et transparent 2017-2018 Plan d'action pour un Congrès ouvert et transparent 2016-2017	Engagements Engagements
	Plan d'action du Partenariat pour un gouvernement ouvert 2017-2019 Plan d'action pour un parlement ouvert 2016-2017 Plan d'action pour l'ouverture législative 2015-2016	Engagements Engagements

## Outil sur les engagements parlementaires de ParlAmericas

Les parlements d'Amérique et des Caraïbes entreprennent des efforts pour ouvrir leur institution grâce à la réalisation d'engagements adoptés dans le cadre d'un plan d'action pour un parlement ouvert, d'un plan d'action pour un gouvernement ouvert ou d'autres initiatives signalées à ParlAmericas. L'outil sur les engagements parlementaires de ParlAmericas permet aux utilisateurs de visualiser, comparer, télécharger et suivre la progression des parlements dans la réalisation de leurs engagements pour un parlement ouvert grâce à un modèle de feux de circulation. Les engagements peuvent être consultés par pays et par pilier du parlement ouvert (transparence, responsabilité, participation citoyenne et éthique). Les parlements sont invités à [consulter cet outil ici](#) et à envoyer leurs engagements à [parlamericasopn@parlamericas.org](mailto:parlamericasopn@parlamericas.org).



## Progrès depuis la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

Pays	Pilier	Progrès
Argentine	 Planification stratégique	Sessions de renforcement des capacités à la Chambre des députés sur ce qu'est un parlement ouvert et comment y parvenir.
	 Transparence et accès à l'information	Taux de réponse de 100 % pour 86 demandes reçues par le Bureau de l'accès à l'information, qui a été créé au sein du parlement suite à l'approbation de la loi sur
	 Transparence et accès à l'information	Portail de données ouvertes lancé au sein de la Chambre des députés.
	 Participation citoyenne	Réseau pour un parlement ouvert comprenant 6 organisations de la société civile et qui rencontre le président de la Chambre des députés tous les deux mois pour débattre.
Équateur	 Planification stratégique	A créé le Groupe multipartite sur le parlement ouvert pour l'éthique et la transparence de l'Assemblée nationale.
Costa Rica	 Planification stratégique	Accord signé le 6 mars 2019 par les dirigeants de tous les partis politiques et les membres du Conseil du parlement, exprimant leur engagement à travailler sur les 4 piliers du parlement ouvert.
	 Planification stratégique	Progrès vers la finalisation et l'approbation de la Politique sur le parlement ouvert, suite à des réunions avec une délégation de ParlAmericas et un dialogue avec la société civile.
Paraguay	 Responsabilité & participation citoyenne	Progrès vers la participation des citoyens dans le débat sur le budget national à travers des demandes de rapports et des audiences publiques.
	 Planification stratégique	Réunions bimensuelles du Comité du Sénat sur le parlement ouvert, où les directeurs de services administratifs entendent les demandes, observations et évaluations de parties prenantes et d'organisations de la société civile afin de suivre le 2e Plan d'action pour un parlement ouvert de plus près.
Suriname	 Transparence et accès à l'information	Davantage d'information sur les projets de loi, y compris les amendements, sur le site web du parlement.
	 Participation citoyenne	Expansion des programmes parlementaires pour les enfants et les jeunes, ainsi que d'un programme pilote pour les seniors.
	 Planification stratégique	Initiatives pour renforcer l'institution du parlement, son indépendance et ses capacités professionnelles.

## Nouveaux engagements à mettre en place en 2019-2020

Pays	Pilier	Engagement
Argentine	 Planification stratégique	<b>Programme sur le parlement ouvert</b> Créer un programme sur le parlement ouvert dans la Chambre des députés.
	 Participation citoyenne	<b>Portail de lois ouvertes</b> Lancer un portail en ligne permettant au public de contribuer aux projets de loi, améliorant ainsi la qualité de la législation grâce à la collaboration, augmentant la transparence du processus de création des lois, et donnant de la visibilité aux projets de loi produits par les députés en promouvant un dialogue sur ces questions.
Équateur	 Planification stratégique	<b>1er Plan d'action pour un parlement ouvert</b> Co-créer et adopter un plan d'action pour un parlement ouvert avec la société civile.
Paraguay	 Éthique	<b>Cadre juridique des conflits d'intérêts</b> Créer un cadre juridique plus large pour gérer les conflits d'intérêts au sein des organismes publics.
Canada	 Planification stratégique	<b>Étapes d'un plan d'action pour un parlement ouvert</b> Élaborer un guide sur la façon de participer à un processus officiel au sein du Parlement du Canada afin de co-créer un plan d'action pour un parlement ouvert avec la société civile.
Sainte-Lucie	 Participation citoyenne	<b>Opportunités de participation citoyenne</b> Revoir le règlement du parlement pour s'assurer de sa conformité avec la pratique actuelle et augmenter la participation des citoyens dans le processus législatif, en particulier la participation publique aux séances de l'Assemblée.
Suriname	 Participation citoyenne	<b>Session avec des organisations de la société civile</b> Organiser une ou plusieurs sessions avec des organisations de la société civile pour discuter des possibilités de structuration de la collaboration avec l'Assemblée nationale.
	 Participation citoyenne	<b>Vidéo explicative</b> Publier une vidéo expliquant le processus législatif.
	 Transparence et accès à l'information	<b>Transparence renforcée via le site web du parlement</b> Permettre l'accès à davantage de types d'informations législatives sur le site web de l'Assemblée nationale.

## Session de formation : L'examen post-législatif

Dans le cadre de cette rencontre, un atelier sur l'examen post-législatif (la pratique employée pour suivre et évaluer l'application d'un texte législatif, garantissant que les lois profitent à la société comme prévu par les législateurs), a été proposé en collaboration avec la [Fondation Westminster pour la démocratie](#) (WFD). Facilité par **Franklin De Vrieze**, conseiller principal en matière de gouvernance à la WFD, et **Devin O'Shaughnessy**, directeur de programmes à la WFD, l'atelier a présenté une [introduction](#) et un aperçu des [principes de l'examen post-législatif par les parlements](#), et a inclus un panel avec des exemples de pratiques appliquées dans l'hémisphère, suivie d'un exercice en table ronde où les parlementaires participant ont travaillé en groupes pour préparer un plan visant à examiner une loi type pour évaluer son efficacité.

Lors de ce panel modéré par **Fernando Burbano** (Équateur), membre de l'Assemblée nationale, les participants ont pu assister aux présentations d'études de cas de quatre pays : Le sénateur **Percy Downe** ([présentation](#)) (Canada) a parlé de l'expérience du Canada en matière de dispositions légales de révision et crépusculaires, ainsi que de la loi sur l'abrogation des lois et du Bureau du directeur parlementaire du budget, entre autres. **Angelique Massiah** ([présentation](#)), greffière parlementaire au Parlement de Trinité-et-Tobago, a présenté l'examen post-législatif comme un objectif permanent de la majorité des enquêtes menées par les comités parlementaires à travers une étude de cas sur l'examen de la loi sur l'administration de la justice. **María Fernanda Arreguín Gámez** ([présentation](#)), coordinatrice de l'examen post-législatif au Congrès de l'État de Guanajuato, au Mexique, a parlé du travail de l'Unité de suivi et d'analyse de l'impact législatif, chargée d'évaluer si les sujets obligés ont adopté la législation secondaire nécessaire pour appliquer la loi, et son impact économique et social. Ce panel s'est achevé avec une présentation du travail du département de l'évaluation des lois de la Chambre des députés du Chili ([présentation](#)).

L'exercice en table ronde a permis aux parlementaires d'échanger des expériences et des opinions de leurs pays respectifs en évaluant l'efficacité de la législation type relative à l'accès à l'information, à la violence envers les femmes et à la protection des lanceurs d'alerte.

### LUGAR

Quito, Ecuador

### DATE

12 mars 2019

### PARTICIPANTS

Plus de 70 parlementaires, membres de personnel parlementaire, et représentantes et représentants de la société civile provenant de 27 pays



## Ressources supplémentaires sur l'examen post-législatif

- ➔ [L'examen post-législatif en Amérique \(en anglais\)](#)  
Décrit le processus et les raisons de l'examen post-législatif, et examine les tendances pertinentes dans les parlements de cet hémisphère.
- ➔ [Principes de l'examen post-législatif par le parlement \(en anglais\)](#)  
Vise à aider les parlements souhaitant entamer ou renforcer des pratiques d'examen post-législatif en résumant les pratiques utiles et en parlant de la mission de l'examen post-législatif réalisé par le parlement (« pourquoi »), de sa portée (« quoi »), des participants (« qui »), des processus (« comment ») et des délais (« quand »).
- ➔ [Déclaration de Londres sur l'examen post-législatif](#)  
Appelle les parlements et autres acteurs impliqués dans l'adoption et l'application de lois à s'engager et à contribuer à la qualité et à l'efficacité de la législation et son application.

L'examen post-législatif est essentiel pour s'assurer que la législation adoptée a les effets et les résultats escomptés. Cette évaluation nous permet également d'être beaucoup plus efficaces dans notre travail de contrôle parlementaire, et à partir de cet examen, nous pouvons améliorer les lois dans nos pays et la qualité de notre représentation politique, renforcer la confiance des citoyens envers nos parlements et promouvoir leur participation.



**Fernando Burbano**  
(Équateur), membre de  
l'Assemblée nationale



## POINTS PRINCIPAUX DE LA DÉCLARATION

La 4e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas s'est terminée avec la lecture de la [Déclaration](#) par la membre de l'Assemblée nationale de l'Équateur **Karina Artega**, et le processus de discussion et d'approbation a été modéré par l'hon. **Robert Nault** (Canada), député et président de ParlAmericas. Voici quelques-uns des principaux engagements adoptés par les délégations parlementaires présentes pour promouvoir davantage les principes du parlement ouvert, lutter contre la corruption et renforcer le contrôle parlementaire :

- Suivre les progrès et accompagner les efforts de nos États dans la lutte contre la corruption, en améliorant la collaboration entre toutes les branches de l'État afin de renforcer la gouvernance démocratique, aspects faisant partie de l'engagement de Lima.
- Créer des opportunités de collaboration avec des organisations de la société civile dans l'élaboration et la mise en place de stratégies pour renforcer le contrôle parlementaire et l'ouverture dans tous les secteurs du gouvernement, en particulier les politiques publiques sur l'égalité des genres, le changement climatique et l'inclusion des peuples autochtones.
- Co-crée et mettre en œuvre des plans d'action pour un parlement ouvert ou d'autres initiatives en collaboration avec la société civile et le personnel parlementaire, dans le but de développer des outils et des processus de participation contribuant à renforcer le contrôle parlementaire et à promouvoir l'ouverture des institutions gouvernementales.
- Tenir compte, dans les phases initiales de l'élaboration de la législation, des données démographiques et des preuves pertinentes qui permettent de concevoir des indicateurs et des cibles spécifiques, ventilés par genre et autres facteurs sociaux pertinents dans le contexte national, pouvant servir ultérieurement pour évaluer les lois et les politiques gouvernementales à travers ces dimensions spécifiques. Lorsque ces données et preuves n'existent pas, promouvoir leur collecte.
- Créer et renforcer des mécanismes complets pour un examen législatif et une analyse qui garantissent la mise en œuvre effective et la réalisation des objectifs d'origine, et promouvoir l'adoption de la Déclaration mondiale sur l'examen post-législatif.



## Parlements présents :

 <b>Antigua-et-Barbuda</b>	 <b>Chili</b>	 <b>Grenade</b>	 <b>Paraguay</b>
 <b>Argentine</b>	 <b>Colombie</b>	 <b>Guatemala</b>	 <b>Pérou</b>
 <b>Bahamas</b>	 <b>Costa Rica</b>	 <b>Haïti</b>	 <b>Sainte-Lucie</b>
 <b>Barbade</b>	 <b>Cuba</b>	 <b>Jamaïque</b>	 <b>Suriname</b>
 <b>Belize</b>	 <b>Dominique</b>	 <b>Mexique</b>	 <b>Trinité-et-Tobago</b>
 <b>Bolivie</b>	 <b>Équateur</b>	 <b>Nicaragua</b>	 <b>Venezuela</b>
 <b>Canada</b>	 <b>Le Salvador</b>	 <b>Panama</b>	

## Comité exécutif du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

Au cours de la rencontre, le sénateur **Randard Henfield** (Bahamas) a été élu au poste de vice-président pour les Caraïbes. Le Comité exécutif est désormais composé des membres suivants :

### **Blanca Ovelar**

Présidente  
Sénatrice, Paraguay

### **Randy Boissonnault**

Vice-président - Amérique du Nord  
Membre du Parlement, Canada

### **Marvin Orellana**

Vice-président - Amérique Centrale  
Membre du Congrès, Guatemala

### **Randard Henfield**

Vice-président - Caraïbes  
Sénateur, Bahamas

### **Javier Macaya Danús**

Vice-président - Amérique du Sud  
Membre de la Chambre des députés, Chili

### **Andrés García Zuccardi**

Vice-président suppléant - Amérique du Sud  
Sénateur, Colombie

### **Williams Dávila**

Observateur  
Membre de l'Assemblée nationale, Venezuela

**Canada**



Cette rencontre a été possible grâce au soutien généreux de l'Assemblée nationale de l'Équateur et du Gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

### Podcasts ParlAmericas

Retrouvez ParlAmericas sur [iTunes](#) et [Google Play](#) pour écouter les sessions de nos rencontres.



# PARLAMERICAS



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE** dans le **SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**



ParlAmericas est composé de **35 ASEMBLÉES LÉGISLATIVE** de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud, et des Caraïbes



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, de responsabilisation, de participation citoyenne, et d'éthique et probité



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**

Secrétariat International de ParlAmericas

710—150 rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A4 Canada

Téléphone: +1 (613) 594-5222 | Télécopieur: +1 (613) 594-4766

[www.parlamericas.org](http://www.parlamericas.org) | [info@parlamericas.org](mailto:info@parlamericas.org)

